Dans une cuve d'eau. — Hier après-midi, vers 2 heures et demie, la jeune Sophie Pollet, âgée de 21 mois, demeurant au bourg, jouait dans la cour de la demeure de ses parents lorsqu'elle tomba dans une cuve d'eau de savon. Sa mère, attirée par le bruit de la chute, retira le pauvre bébé, qui fut heureusement rappelé à la vie par M. le docteur Jacquart. A 4 heures, l'état de la petite Sophie était satisfaisant.

ÉLIXIR SUÉDOIS
(Voir en 4e page)

TOURCOING

Souhaits de l'Administration municipale

A SON VAILLANT CHEF

A l'issue du Conseil d'administration, hier matin, MM. les Adjoints ont eu l'excellente pensée d'adresser un télégramme au vaillant chef de l'Administration municipale et du parti républicain, M. Dron.

Ils lui ont exprimé leurs meilleurs vœux et souhaits ainsi qu'à Mesdames Gustave Dron et Jules Leloir.

De nombreux autres témoignages de profonde sympathie et de dévouement ont été transmis au mandataire fidèle qui sait si bien représenter au Parlement notre républicaine et patriotique cité.

Renouvellement d'année... et de siècle

Lorsque ces lignes paraîtront nous serons à l'aurore de l'année 1901 et aussi du vingtième siècle.

C'est pour nous un devoir que d'adresser à nos nombreux lecteurs nos vœux les meilleurs pour l'année qui commence. Puisse-t-elle leur être prospère en tous points.

En ce qui concerne le siècle, c'est une autre affaire. La vie humaine a ses limites que chacun connaît et il serait enfantin de joindre aux souhaits de l'année ceux de tout un siècle. Nous pouvons tout au moins souhaiter à nos amis de contracter un long bail de vie heureuse sur la période qui va s'écouler de 1901 à 2001 et qu'à cette dernière date ils aient des descendants honorant encore leur mémoire.

Réunion de commission. — La commission du gaz se réunira le mercredi 2 janvier 1901, à 2 heures 1|2 du soir, à l'Usine à Gaz à l'effet d'établir l'inventaire.

Vol avec effraction. — Les époux J.-B. Bettremieux, marchands de quatre saisons s'étaient absentés avant-hier entre 7 heures et 10 heures 3|4 de leur domicile, rue des Carliers, 163.

Cette absence fut mise à profit par des malfaiteurs qui pénétrèrent dans la maison en enlevant le chassis d'une fenêtre. Ils firent main basse sur une somme de 200 francs qui se trouvait dans un buffet, lequel a été fracturé. Ils ont également emporté un régulateur, un pantalon, deux draps en toile et 20 jetons de la boulangerie coopérative *l'Avenir*.

Une enquête est ouverte.

Accidents de travail. — M. Eugène Hennebique, 23 ans, ouvrier ébarbeur chez M. Lamourette frères, rue de la Blanche Porte, s'est porté un coup de marteau sur la main droite en burinant une pièce d'acier. Docteur Decher, 6 jours.

— M. Henri Castelain, 38 ans, tisserand chez Bayard-Parent frères, tissage rue Fin-de-la-Guerre, a été blessé au pied droit par la chute d'un rouleau en fer. Docteur Bernard, quelques jours.

— M. Léon Montay, 40 ans, rattacheur chez Tiberghien frères, rue de Paris, a contracté une plaie au médius droit en rattachant. Docteur Bernard, 6 jours.

— M. Alphonse Jossogne, 31 ans, teinturier chez M. Tiberghien frères, s'est blessé à l'épaule en tombant. Docteur Mahieu, 8 jours.

Avis aux Banquiers

ET AUX AGENTS DE CHANGE

Les actions des *Ardoisières de Saint-Luc* qui ont été volées chez MM. G. Dervaux et Callens, portent les numéros suivants : de 1 à 20 ; 144 à 150 ; 175 ; 180 à 194.

A la Pensée, 43, rue Saint-Jacques
Ganterie - Bonneterie - Lingerie - Cravates
Grands Assortiments — Qualité — BonMarché

MOUVAUX

Soyez les bienvenus ! — Mme Buité, la dévouée directrice de l'école laïque des filles, vient de créer une association amicale qui compte déjà une cinquantaines d'adhérentes qui se sont réunies dimanche dernier pour élire leur bureau qui a été composé de la manière suivante :

Présidente : Mlle Léopoldine Renaut.
Vice-Présidente : Mlle Gabrielle Duhem.
Secrétaire : Mlle Bonduelle Prudence.
Secrétaire-adjointe : Mlle Derain Liévine.
Trésorière : Mlle Louise Delombaerde.
Archiviste : Mlle Estaire Montagne.

Tous les amis de l'Instruction laïque, à Mouvaux, sauront apprécier le mérite de cette heureuse initiative dans un pays où la lutte est si âpre entre les deux enseignements.

Au seuil de ce nouveau siècle nous présentons nos plus sincères souhaits de prospérité à la jeune et sympathique association.

LANNOY

HEM

Incendie dans une ferme. — Dans la nuit de lundi, le feu s'est déclaré subitement dans l'étable de la ferme Henri Leuridan-Delcroix, hameau des « Trois Baudets ».

C'est le fermier lui-même qui donna l'alarme ayant été réveillé par un bruit de pannes brisées.

Plusieurs hommes de bonne volonté firent sortir des étables les deux chevaux, les six vaches, un taureau, un veau et un porc.

Les pompes d'Hem furent mises en batterie s'alimentant à une fosse située en face de la ferme. A une heure du matin, le feu était complètement éteint, l'étable est entièrement détruite.

La maison-fermière et la grange qui était pleine de récoltes ont échappé au sinistre.

Les dégâts sont évalués à une dizaine de mille francs. S'ils ne sont pas plus élevés, on le doit au dévouement des pompiers et des habitants d'Hem.

FOREST

— L'Association amicale des anciens élèves de l'école communale a fait une sortie dimanche en jouant plusieurs morceaux entraînants. La promenade s'est poursuivie à Lezennes et à Hem. Au retour, les musiciens ont été acclamés.

LILLE

LA RÉFORME DES BOISSONS

L'entrée en vigueur de la loi

Nous rappelons aux intéressées que l'entrée en vigueur de la loi sur les boissons est fixée à aujourd'hui, 1er janvier. Toutes les prescriptions contenues dans le texte de la loi que nous avons publié hier seront donc applicables à partir de ce jour.

Il est de l'intérêt des débitants de faire immédiatement au bureau de la régie, la déclaration des quantités d'alcool existant en leur possession.

Ces déclarations devront être exactes, car, d'après la loi « toute quantité qui n'aura pas été déclarée donnera lieu en sus, au paiement d'une amende égale au double des taxes exigibles. »

Quant aux habitants de Lille, Roubaix, St-Omer, Montreuil-sur-Mer, ils continueront jusqu'au 1er avril, à payer les taxes d'octroi existantes !

En ce qui concerne Lille, voici quelle est exactement la situation :

Pour le vin, on payait jusqu'ici, octroi et régie : 50 fr. 16 à la barrique de 228 litres. Aujourd'hui, 1er janvier, on paiera à l'hectolitre :

Droit de régie	1 50
Octroi taxe	4 80
Surtaxe	6 20
Soit à l'hectolitre	12 50

Ce qui fait à la barrique de 228 litres 28 fr. 50 au lieu de 50 fr. 16.

Soit une différence en moins de 21 fr. 66 grâce à la prorogation des droits d'octroi jusqu'au 1er avril.

Pour la bière, MM. les brasseurs ne veulent pas dire exactement leur part de dégrèvement, espérant ainsi n'en pas faire profiter les cabaretiers. Nous ferons connaître malgré eux dans notre prochain numéro la réduction de prix à la rondelle. Espérons que la nouvelle loi les obligera à se soumettre aux prescriptions légales du système métrique pour la vente au tonneau.

Pour les alcools on paie aujourd'hui, 1er janvier, à Lille :

Entrée	30 fr.
Octroi (ancien)	45
Consommation (nouvelle loi)	220
Soit	295 fr.

au lieu de 231 fr. 25, soit une augmentation totale de 63 fr. 75.

En dehors de Lille, le droit est de 220 fr. au lieu de 156 fr. 25.

Les Elections municipales complémentaires. — C'est le 27 janvier prochain qu'auront lieu les élections municipales complémentaires. On sait que le 13 mai dernier MM. Debierre, Delory et Delesalle étaient candidats les deux premiers dans les première et troisième section, le troisième dans les deuxième et troisième section. MM. Delory et Debierre optèrent pour la troisième section ; M. Delesalle opta lui pour la deuxième.

Les élections du 27 janvier ont donc pour but de nommer trois candidats dans la troisième section Nord-Est.

Conseil des Prud'hommes. — *Renouvellement partiel.* — Des élections partielles au Conseil des Prud'hommes auront lieu le dimanche 17 février et le lundi 18 février 1901.

A cet effet, les contremaîtres, chefs d'ateliers et ouvriers sont convoqués pour le dimanche 17 février 1901, de midi à six heures à la Mairie, afin de nommer six conseillers ouvriers.

Voici les noms des conseillers sortants :

1re catégorie : Alphonse Lesaffre et Jean-Baptiste Poutrain.

2e catégorie : Poulet Octave et Lecocq Charles.

3e catégorie : Lelou Georges et Willay Henri.

Les patrons sont convoqués pour le lundi 18 Février 1901, de midi à six heures, afin de nommer six conseillers-patrons.

Voici les noms des conseillers sortants :

1re catégorie : Picavet Léon et Delesalle-Maurice.

2e catégorie : Pilate Oscar et Baudon H.

3e catégorie : Hamaide Charles et Duval Louis.

A la Sûreté. — M. Boillerault, chef de la Sûreté, a fait sortir de prison les sieurs Daele et Baquet qui ont été arrêtés ces jours-ci en flagrant délit de vol à Mons-en-Barœul, et leur a fait reconstituer l'emploi du temps pendant la journée qui a précédé le vol.

Mouvement de la population. — Voici quelles ont été pendant l'exercice 1900, les opérations de l'état-civil comparées à celles de 1899 et 1898 :

	1900	1899	1898
Naissances	6.228	6.352	6.285
Décès	5.422	5.667	5.608
Mariages	2.094	2.043	2.087
Divorces	63	80	64

Ainsi qu'on peut le constater la natalité suit à Lille le mouvement décroissant général au reste de la France. La mortalité heureusement compense dans une large mesure la diminution des naissances. Le nombre des mariages progresse également.

Un sommeil prolongé. — La demoiselle Adolphine Flahaut, 16 ans 1|2, servante, demeurant chez M. Tamiziau, rentier, rue de Bouvines, 25, s'est couchée dans la soirée de samedi et depuis lors elle ne s'est plus réveillée.

M. le docteur Dumont a constaté que cette jeune fille était dans un état léthargique.

Elle a été transportée à l'hôpital St-Sauveur.

Agression nocturne. — Des enquêtes sont ouvertes au 4e arrondissement à l'effet de découvrir les auteurs d'une agression nocturne suivie de vol commis au préjudice de M. Jules Gilles, 67 ans, balayeur de rues. Celui-ci passant rue Gantois à 4 heures du matin, a été terrassé par deux individus qui lui ont enlevé son porte-monnaie contenant 3 francs.

Les vols. — Une enquête est ouverte au sujet du vol d'une montre en argent, commis place de la République, au préjudice de Mlle Jeanne Beghin, ouvrière de filature, demeurant rue de Juliers, 106.

Les accidents. — Hier, vers 4 heures du soir, Mme Heyde, 65 ans, quai de la Basse-Deûle, 60, a été renversée rue Faidherbe par le car B et s'est grièvement blessée aux deux genoux. Après avoir reçu des soins à la pharmacie Poirson, elle a été transportée en voiture à son domicile.

— M. Oscar Duthilleul, 31 ans, chemin des huiles, attaché à la Cie du Nord, traversait samedi, vers cinq heures du soir les voies en gare de Fives, lorsqu'il fut surpris et écrasé par deux wagons en marche.

Le corps a été littéralement aplati. C'est le propre frère de la victime qui travaillait dans le voisinage qui a relevé le cadavre du malheureux.

Feu de cheminée. — Un feu de cheminée s'est déclaré rue des Fossés-Neufs 42. Les dégâts sont insignifiants.

LE NORD

ARMENTIÈRES

Un accident. — Samedi après-midi à la filature de MM. Decherf, Lourme et Thilleur, chemin du Rac-du-Crocq, un ouvrier menuisier, M. Jules Leroy, âgé de 40 ans, a eu la main gauche mutilée par une scie circulaire.

Il a reçu les soins de M. le docteur Léon Dubar fils.

Quesnoy-sur-Deûle. — On nous écrit de cette commune :

Qu'il nous soit permis, Monsieur le Rédacteur, de venir par la voie de votre journal, remercier comme ils le méritent, les organisateurs des soirées données à la Noël et dimanche dernier 23 décembre au patronage dirigé avec tant de désintéressement par MM. les vicaires.

Le prix des places mis à la portée de toutes les bourses : deux francs les premières, un franc les secondes et cinquante centimes les troisièmes, et la salle envahie avant le lever du rideau nous faisait supposer une recette fructueuse qui, distribuée aux pauvres avec justice aurait en cette saison ramené un peu de gaîté au foyer, un peu plus de bien être et nous aurait permis d'acheter le nécessaire pour nous aider à vivre et à élever notre famille sans trop souffrir des rigueurs de l'hiver, car à cette époque de l'année nos salaires étant minimes, nos ressources sont maigres et nos misères sont grandes.

D'avance nous bénissions nos bienfaiteurs, car au milieu de chaque soirée on vint annoncer qu'on allait faire une quête au profit de bonnes œuvres et chacun félicitait les organisateurs de cette idée philanthropique en pensant que le produit de cette collecte, joint à celui des entrées, allaient soulager bien des misères et nous les félicitions d'autant plus de cette initiative qu'ils ne sont pas prodigues de charité et qu'ils allaient faire preuve de désintéressement et de fraternité.

Mais hélas ! cette fois-ci comme les autres nous fûmes déçus dans nos espérances et une fois de plus nous sommes victimes de notre bonne foi et de leur rapacité, toujours la même roublardise, car l'argent des entrées, quêtes, vente de programmes, a été accaparé soi-disant au profit de la bonne presse et Dieu sait quelle presse ! celle naturellement qui cache la vérité à ses lecteurs, qui ne vit que de mensonges, d'insultes et de calomnies et ne divulgue et ne flétrit jamais des faits scandaleux comme ceux signalés par votre journal dans le numéro du 26 courant concernant le dominicain Leeman Gauthier.

Enfin pour eux tout est matière à profit, tout est à leur bénéfice et sert à les engraisser.

Et pendant ce temps-là !... sue, peine, souffre, sois miséreux, subis des privations de toutes sortes, père de famille malheureux, car on ne te connaît que la veille des élections, et sois tranquille si parfois ils daignent te faire l'aumône ils trouveront toujours par des quêtes faites à domicile, moyen de reprendre d'une main ce qu'ils donnent de l'autre. Dans tous les cas c'est dans l'espoir de gouverner ton ménage, de surveiller tes faits et gestes, scruter ta conscience. On veut te faire obéir au doigt et à l'œil en te faisant courber l'échine sous leur domination ; si tu résistes on te brise et c'est ainsi qu'ils comprennent la liberté.

Des faits comme ceux signalés ci-dessus se passent journellement nous venons vous demander, M. le rédacteur, s'il n'existe pas un droit des pauvres que tout le monde doit respecter ?

Quels sont ceux qui doivent les faire respecter ? Est-ce à l'administration communale ou aux membres du bureau de bienfaisance ?

Quels qu'ils soient, nous leur envoyons notre protestation indignée et leur confions la défense de nos droits trop longtemps sacrifiés. En agissant avec célérité et énergie ils obtiendront le respect de la justice, la reconnaissance et la gratitude d'un groupe de malheureux pères de familles.

Comines. — M. Emile Brier, percepteur à Comines, qui vient d'être nommé en la même qualité à Clary, emporte, en quittant une résidence qu'il occupait depuis déjà de nombreuses années, les unanimes regrets de la population.

Républicain de vieille roche, d'une fermeté à toute épreuve, M. Brier avait, pourtant, des adversaires politiques. Mais, ceux-ci sont les premiers à lui rendre justice, et nous avons entendu les plus autorisés d'entre eux déclarer loyalement que « jamais on ne retrouverait un percepteur aussi habile et aussi serviable. »

L'avancement accordé à M. Brier est la légitime récompense de ses longs et dévoués services. Nous espérions même que cet avancement eût été encore plus accentué.

Ajoutons que M. Emile Brier était trésorier payeur aux armées, et qu'atteint par la limite d'âge il a reçu de M. le ministre de la guerre, à l'occasion de sa retraite, des remerciments pour les services exceptionnels rendus par lui en 1870 et aux manœuvres de 1885.

Nous espérons qu'une récompense plus effective viendra bientôt sanctionner ces félicitations méritées.

DOUAI

Mendicité en réunion. — La police a arrêté deux jeunes gens de 20 ans, Mayeux Alexis, journalier et Delplanque Auguste, journalier, tous deux originaires de Douai, sans domicile fixe, inculpés de mendicité.

Cours international de musique en juillet 1901 — Dans sa dernière séance, la commission du concours de musique a élu président M. Cuëlenaere, chef de l'Harmonie municipale ; vice-président, M. Duhot, directeur de la Société philharmonique et secrétaire M. Henri Lefebvre, membre de la commission des fêtes publiques.

Aniche. — *L'homme mort de froid.* — D'après les renseignements que nous avons recueillis, le nommé Louis Griffon, trouvé mort il y a quelque jours, n'était pas sérieusement pris de boisson comme on l'avait dit, ses camarades de travail l'ont quitté très tard dans la soirée et déclarent que Griffon n'était pas ivre.

Griffon était marié et père d'une gentille petite fille qu'il aimait follement. Sa femme, ses parents sont douloureusement atteints par cette mort inattendue.

Griffon était un excellent ouvrier, habile et courageux, il a travaillé au service de son patron pendant huit ans consécutifs.

HAZEBROUCK

Une femme broyée à Bailleul

Hier lundi, vers sept heures et demie, un effroyable drame s'est produit en gare de Bailleul.

Une cultivatrice de Steenwerck, Mme Bouquetin, âgée de 59 ans, avait pris le train de 7 h. 19 à destination de Bailleul, où elle se rendait au marché de cette ville, avancé d'une journée à l'occasion du nouvel an.

Le train ayant stoppé à 7 h. 33, la cultivatrice, pour gagner du temps, suivit d'autres voyageurs qui passaient derrière le fourgon de queue, situé à environ 150 mètres de la gare.

Les premiers voyageurs, au nombre de sept, gagnèrent le quai sans encombre mais au moment où la malheureuse femme mettait le pied sur la voie descendante, l'express de Calais arrivant à toute vapeur la tamponna et la réduisit en bouillie.

Ses restes informes furent recueillis dans une bâche et déposés dans une dépendance de la gare.

Une enquête relative à ce douloureux accident est faite par M. Le Riban, commissaire de surveillance administrative à Armentières.

CAMBRAI

L'Université Populaire au Cateau

Nous sommes de ceux qui pensent que vouloir c'est pouvoir et nous ne croyons pas en cela faire preuve de présomption.

Ainsi voilà sur pied l'*Université Populaire* au Cateau ! Appel a été adressé à toutes les bonnes volontés, toutes ou presque toutes ont répondu à cet appel ; cinq ou six réunions ont été tenues dans lesquelles ont s'est mis d'accord sur le programme, sur les détails d'organisation et tout une fois bien arrêté il n'y a plus qu'à marcher.

L'enfant est né, mais est-il né viable ? A cela nous répondrons oui, car nous sommes convaincu que sa conception répondait à un besoin intellectuel et qu'employés et ouvriers comprendront tout l'avantage qu'ils peuvent retirer de la fréquentation de ces cours éminemment populaires, c'est-à-dire à la portée de tous.

Des professeurs, des instituteurs, des médecins se succèderont chaque semaine non pour faire des conférences à grand tra-la-la, dans un but intéressé, mais pour causer en bon camarades avec les assidus de ces réunions intimes, compléter sur certains points les connaissances qu'ils possèdent, les enseignements qu'ils ont reçus sur les bancs de l'école trop tôt quittée pour le bureau ou l'atelier, les entretenir de choses que nul n'a le droit d'ignorer, à l'aurore du XXe siècle.

La municipalité républicaine a accepté le patronage de cette œuvre éminemment démocratique.

Félicitons et remercions les uns et les autres de leur dévouement et de leur initiative et souhaitons à l'*Université Populaire du Cateau* qu'elle obtienne auprès de la démocratie intelligente et laborieuse de notre ville les sympathies et le succès auxquels elle a tous les droits.

G. LEMYRE.

M. Trarieux et l' « Avenir » du Cateau

M. L. Trarieux, sénateur, vient de faire faire sommation par huissier à l'*Avenir* du Cateau, d'avoir à insérer la lettre suivante :

SÉNAT

Paris, le 29 décembre 1900.

Monsieur le Gérant de l'*Avenir*.

Votre numéro du 20 courant, rendant compte de ma conférence au Cateau, dit, dans un article intitulé : *La France pour Dreyfus*

« M. Trarieux, célèbre déjà au temps du Panama » : et, plus loin, « lui qui a trempé dans le Panama ».

Je vous donne le démenti le plus formel. Jamais mon nom n'a été impliqué par qui que ce soit dans l'affaire du Panama, à laquelle j'ai été absolument étranger.

L'article continue en ces termes :

« Son ignoble attitude dans le procès de la Haute-Cour nous en a donné etc... »

L'*Avenir* n'a pas la main heureuse. Je n'ai pas siégé à la Haute-Cour. J'en ai, dès le jour de sa constitution, été empêché par mon lien de parenté avec M. Déroulède.

Ce compte-rendu me fait dire, enfin, « que l'armée n'est plus qu'un ramassis de vendus, de faussaires, de bandits », et son auteur affirme avoir entendu ces paroles sortir de ma bouche.

Il n'y a là encore qu'invention pure. J'ai parlé des criminels qui avaient compromis leur honneur militaire, mais je n'ai jamais dit, ce qui serait le contraire de ma pensée, que l'armée fût solidaire de leurs forfaits. J'en appelle au souvenir de mes nombreux auditeurs. L'*Avenir* a dénaturé mon langage.

Je vous invite à publier cette rectification dans votre prochain numéro, et j'ai l'honneur de vous saluer.

L. TRARIEUX.

La feuille cléricale et nationaliste s'exécute de mauvaise grâce, mais enfin s'exécute, par crainte salutaire des conséquences.

Seulement elle ne veut pas démordre de ses mensonges.

M. Trarieux n'a pas siégé à la Haute-Cour, soit, mais « en faillissant à ses devoirs de juges, lui « qui *s'honore à juste titre* — quel nouveau mensonge ! — d'être le parent de Déroulède, « il s'est montré » plus criminel » que tous ses collègues ! ...

Quant aux paroles que M. Trarieux « nie avoir dites » contre l'armée, à la conférence du 16 décembre, il maintient les avoir entendues, mais « elles ont été prononcées, *peut-être sous une autre forme, dans un autre cadre* ».

Tout le Jésuite formé à l'école de la *Croix* est là !

Non, petit Chauleur, le Comité de la *Ligue des Droits de l'Homme du Cateau* n'a pas signifié à M. Trarieux qu'il était « allé trop loin » et ne l'a pas invité à revenir sur ses paroles, auxquelles nous avons avec toute la salle composée de près de 1200 auditeurs applaudi des deux mains. Nous n'avons pas pu non plus lui parler des « contre-manifestations qui s'étaient *hautement* produites *à plusieurs reprises* », puisque pas un clérical, pas un nationaliste, même pas le rédacteur de l'*Avenir* qui se cachait dans le fond de la salle et n'avait pas osé prendre sa place aux tables de la presse, n'a eu le courage d'élever la voix et, au scrutin sur l'ordre du jour final, la main.

Vous n'êtes crâne que de loin, embusqué derrière votre feuille !

Et le coup de pied de l'âne que j'allais oublier !

Le poulet de M. Trarieux a coûté à celui-ci la somme de 17 fr. 75, ce qui prouve qu'il a de l'argent à perdre. Mais ! le *Syndicat* n'est-il pas là ?

Il lui va bien à Chauleur de parler du syndicat Juif ! Ses meilleurs amis, Drumont, par exemple, qui était l'homme à gages des financiers juifs Péreire, dont il prononça avec enthousiasme et admiration l'oraison funèbre, (1) n'est devenu le farouche antisémite d'aujourd'hui que du jour où les juifs lui fermèrent et leur porte et leur bourse !

Il ne lui appartient pas de dire trop de mal des banquiers juifs ou... cléricaux. Pas la peine de cracher en l'air, il se noyera bien assez sans cela dans sa mauvaise foi par trop insolente !

G. LEMYRE.

(1) Se reporter à la *Liberté* du 9 janvier 1875 et à la *Revue Contemporaine* de 1876.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Avion. — Dans la nuit de lundi des malfaiteurs que la police recherche ont, après avoir brisé la glace de la façade du magasin de M. Daubresse, charcutier, Grande-Rue, tenté de soustraire les marchandises se trouvant à l'étalage. M. Daubresse éveillé par le bruit descendit prestement et se mit à la poursuite des voleurs qu'il ne put rejoindre.

BETHUNE

Hénin-Liétard. — A partir du 2 janvier, les membres de la municipalité recevront les habitants qui auraient des réclamations à formuler tous les jours de cinq à sept heures du soir, et dans l'ordre suivant :

Le maire, les lundis et jeudis — le premier adjoint, les mardis et vendredis — le deuxième adjoint, les mercredis et samedis.

Couvrettes. — Les sociétaires de la caisse de secours, fosse 4 (Fouquières-lez-Lens), viennent de prendre l'initiative de modifier les articles 19, 21, 22, 25, 26 et 40 de la caisse de secours. Le trésorier Dacheville a écrit au président pour lui demander de convoquer une assemblée générale à cet effet.

Tous les Mercredis, VENTE-RÉCLAME aux Galeries Lilloises.
Mercredi 2 Janvier : Grande mise en vente de GARNITURES DE TOILETTE 5 pièces faïence décorée, valeur 4,50, vendues ce jour seulement 2'50.

POUR DERNIÈRE FOIS Nous prévenons MM. les cabaretiers qui, malgré les avertissements réitérés que nous leur avons donnés, continuent à servir aux consommateurs des imitations pour de MANTELS-THRAINS, qu'ils s'exposent à être déférés devant les tribunaux pour tromperie sur la nature de la marchandise vendue.

Il serait préférable pour eux de déclarer franchement qu'ils n'ont pas de notre produit plutôt que de servir des mixtures malfaisantes à la place.

TRILLES & FILS.

SPECTACLES et CONCERTS

Théâtre de Roubaix. — La série des représentations des *P'tites Michu* est arrêtée, félicitons notre sympathique Directeur de nous avoir donné ce beau succès, les artistes, pour la façon dont ils avaient compris leurs rôles, les chœurs et l'orchestre pour leur bon ensemble, sous la conduite de leur chef, M. Lejeune.

Dimanche prochain nous aurons la première représentation du plus grand succès du jour : *La Poupée*, opéra-comique à grand spectacle en 4 actes et cinq tableaux.

M. Couvreur fait, paraît-il, des merveilles pour cette pièce qui sera montée entièrement sans aucune coupure comme jamais elle ne fut à Roubaix, avec matériel de Poupées animées venant de Paris et un grand divertissement. Voilà qui nous promet encore quelles belles improvisations. C'est devant une salle bondée que s'est donnée la représentation de la *Porteuse de Pain* et de la *Mascotte*.

Bonne, très bonne soirée, où tous les pensionnaires de M. Couvreur ont montré beaucoup d'entrain et de brio. Dans la *Porteuse de pain*, M. Couvreur a dû bisser la *Chanson des Boulangers*. Mmes Nantier, R. Henriot, M. Henriot, MM. Meynier, Hilario, Couvreur, Léonardy, Laperayn, Ruy, ont été tous applaudis à outrance.

Dans la *Mascotte*, M. L. Couvreur (Laurent XVII) a vivement amusé le public ainsi que son frère Henri dans Rocco. MM. Marc et Robert ont obtenu beaucoup de succès dans leurs rôles respectifs. Mme Lejeune, si pimpante et si à l'aise dans le rôle de Bettino, a été exquise. Mme Detaille nous a donné une excellente Fiannetta. Le reste de la troupe a donné avec ensemble.

En résumé une soirée artistique où l'orchestre habilement conduit par M. Lejeune, et les chœurs ont mérite leur part de félicitations.

MALADIES de l'ESTOMAC. — Poudre digestive du Docteur Merlier, Pharmacien de 1re classe, 148, rue de Lannoy, **Roubaix**.

JEU DE DAMES

PROBLÈME 45

NOIRS (11 pions)

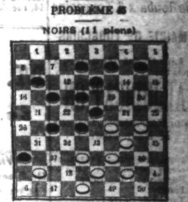

BLANCS (9 pions)

Les Blancs commencent et gagnent

Solution du problème n° 43 :

BLANCS : 24.20—28.23—27.22—43.39—45.23—20.14 15.2.
NOIRS : 6.17—18.39—17.28—34.30—28.19—9.20.

Solutions justes du problème 43

MM. G. L. à Armentières — Un Audomarois — Boutmy — A. C.

Solutions justes du problème 42

MM. Tobie — Boutmy — G. L. A. C. (a trouvé également les n° 40-41.)

PETITE CORRESPONDANCE

A. C. : Pourquoi ne venez-vous pas au « Café de Russie ».

Le Cercle du Damier du Nord nous prie d'informer les amateurs que les réunions ont lieu habituellement les mardis et samedis soir ainsi que les dimanches après midi au siège du Cercle, Hôtel de Russie, place des Reigneaux.

Adresser les solutions et tout ce qui concerne le jeu de dames à M. Camille.

Docteur Merlier, 148, rue de Lannoy. — *Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 8 heures.*

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 51 LILLE

Le gérant : A. LECLERCQ.

BOURSES ET MARCHÉS — SPECTACLES ET CONCERTS — RENSEIGNEMENTS DIVERS

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Théâtre de Roubaix (Situé rues Archimède et Richard-Lenoir). — Direction : Louis Couvreur. — Bureau à 5 heures 1|2. — Rideau à 6 heures. — Mardi 1er Janvier 1901, à l'occasion du jour de l'An :

LE TOUR DU MONDE D'UN ENFANT DE PARIS

Drame à grand spectacle en 7 actes et 12 tableaux par M. Ernest Morel.

LE PARADIS

Comédie-bouffe en 3 actes par MM. Maurice Hennequin, Paul Bilhaud et Albert Barré.

Jeudi 3 janvier, relâche pour les répétitions de la *Poupée*.

Prix des places : Loges de face et 1res publiques, 3 fr. — Loges de côté, 2 fr. 50. — Stalles, 2 fr. — Parquets, 1 fr. 25. — Secondes galeries, 1 fr. — Parterre, 0,50.

Grand-Théâtre de l'Hippodrome (direction A. Bourdette). — Bureaux à 7 h. 1|2. Rideau à 8 h. — Mercredi 2 janvier 1901, à l'occasion des Fêtes du Jour de l'An, spectacle de famille.

LA FILLE DU RÉGIMENT

Opéra en 2 actes, musique de Donizetti.

Le spectacle commencera par :

LES NOCES DE JEANNETTE

Opéra-comique en 1 acte, musique de Victor Massé.

Prix des Places : Fauteuils, 4 fr. ; Pourtours, 1 fr. 50 ; Premières Galeries, 1 fr. 75 ; Deuxièmes Galeries, 0 fr. 60.

Grand-Théâtre de Lille. Direction Bourdette. Mardi 1er janvier. [illegible] — *Carmen*, opéra en 4 actes, musique de Bizet. — *Le Contrôleur des Wagons-Lits*, comédie en 3 actes. A 8 heures, *Carmen*.

PETITE CORRESPONDANCE

A. B. 120 : Réclamez le détail. Au besoin, exigez un état taxé.

LE FACTEUR.

Etat Civil de Roubaix

Du 31 décembre

Naissances — Pierre Peere, rue Archimède c. Destailleurs, 8 — Nelly Rohart, rue Blanchemaille — Bernadette Vroman, rue de la Balance, c. de la Crèche, 3 — René Loridant, rue Eugène-Motte, 6 — Alfred Delforge, rue de la Balance, 41 — Raymond Lejeune, rue J. Deraghnoucourt, 7 — Amélie Ost, rue du Tilleul, c. Loridan, 14 — René Lécaille, rue du Curé, 28 — Albert Delcroix, rue Ingres, 11 — Albert Migneau, rue Voltaire, 33 — Julien Espriet, rue de Naples, 111.

Décès — Céline Marchand, 33 ans, rue de la Balance, 29 — Henri Baert, 80 ans, rue Voltaire, c. Wills, 7 — Hortense Helin, 40 ans, rue de Blanchemaille — Marie Mille, 3 ans, rue de l'Epeule, c. Lepers, 7 — Pierre Didry, 72 ans, rue Blanchemaille — Pierre Vanoverbeke, 75 ans, rue St-Jean.

Mort-né — 1.

Mariages — Entre : Joseph Fontaine, 30 ans, peintre, rue du Tilleul, 397 et Elodie Vande Wiecheryse, 19 ans, bambrocheuse, rue du Tilleul, 403 — Louis Roty, 21 ans, ajusteur, rue du Tilleul, 138 et Célina Duber, 22 ans, soigneuse, rue des Longues-Haies, c. Debaisieux, 2 — Emile Hourquin, 35 ans, laveur, rue de la France, 134 et Emilienne Lamotte, 29 ans, [illegible], rue Meyerbeer, c. Zeisfel, 7 — Alfred Tonisse, 27 ans, débourreur, rue d'Alger, 12 et Jeanne Van Roosbeke, 27 ans, rattacheuse, rue d'Alger, 62 — Henri Motte, 22 ans, maçon et Firmine Verlinden, 34 ans, épluilleuse, rue Beaurewaert, c. Vrancken, 4 — Apollonaire Tellier, 25 ans, [illegible], rue du Tilleul, 414 et Juliette Van [illegible], 25 ans, dévideuse, rue Vallon, 36 — Alphonse Deleuze, 26 ans, [illegible], quai de Marseille, 2 et Jeannette Beullens, 31 ans, soigneuse, rue du Tilleul, c. Kommann, 2 — Lucien Dennes, 22 ans, [illegible], à Orsay et [illegible] Derland, 20 ans, soigneuse, rue Marc-Séguin, 15 — Victor Delrœux, 28 ans, apprêteur, à St-Léger et Gabrielle Goulème, 27 ans, servante, rue Chanzy, 15 — Félix Holsteyn, 35 ans, mouleur et Reine Dherbecourt, 22 ans, ménagère, rue de la Guinguette, 69.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 31 décembre

Naissances — Lorthiois Emile, rue d'Alsace, 86 — Vlaeme Michel, rue de Mouscron — Steenhout Marguerite, rue du Flocon, 6 — Bossuyt Nelly, rue Motte, 36 — Paris Germaine, rue Dupuytren, 19 — Demeulenaere Paul, rue de Mézières, 35 — Lecompte Henri, rue de Gand, 970 — Renard Fernand, rue du Brun-Pain, 184 — Ferrent Oscar, rue du Repos, 3 — Masquilier Jean, boulevard Gambetta, 60 — Hespel Julia, rue Augereau, 18.

Mariages — Entre : Henri Catteau, 28 ans, menuisier et Pauline Du illier, 22 ans, peletonneuse — Hector Lamothe, 24 ans, poêlier et Germaine Catteau, 24 ans, sans profession — Ernest Bonché, 26 ans, tisserand et Esther Debruychère, 27 ans, cannetière — Charles Lerat, 24 ans, piqueur de cartons et Célina Adins, 26 ans, piqûrière — Eugène Bernard, 23 ans, tisseur et Gabrielle Bataille, 21 ans, rattacheuse.

Décès — Bourgois Henri, 64 ans, rue de l'Hippodrome, 45 — Evrard Marcelle, 9 mois, rue de Paris, 202 — Vanlade Emile, 11 mois, rue de Creil, 15 — Wack Joseph, 75 ans, rue St-Pierre, 97 — Vanderpe Joseph, 36 ans, rue Nationale, 122 — Desormont Louis, 10 mois, rue de la Blanche-Porte.

Etat-Civil de Croix

Du 31 décembre

Naissances — Gueux Zélia, rue Cottrel, cité Saint-Eloi, 16 — Albert Marc, rue Constantine.

Décès — Stockman Angèle, 6 mois, rue du Nord, cour Thier — Delcourt J.-B., 84 ans, rue Faidherbe — Willaume Malo, 5 mois, rue Chevreul, 11.

Etat-civil de Wasquehal

Du 31 décembre

Naissances — Marthe Dellemaere, le Bourg — Robert Dumont, le Bourg — Oscar Duquenoo, Capreaux.

Mariage — Entre : Henri Baucamp, 25 ans, journalier, à Wasquehal et Marie Mille, 26 ans, ménagère, à Wasquehal.

Décès — Adolphe Blancquart, 39 ans, domestique, hameau du Quesne.

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

du 31 décembre 1900

COTE OFFICIELLE DES PEIGNÉS

(Cours établis sur la moyenne des prix vendus)

Type unique

TERME	COURANT Cote préc.	COURANT Cote jour.	ANCIEN Cote préc.	ANCIEN Cote jour.	Peign. d'a- Type A 6. Cote préc.	Peign. d'a- Type A 6. Cote jour.
Décembre						
Janvier 1901	4 05	4 05	..	..	..	..
Février	4 075	4 05	..	..	..	..
Mars	4 10	4 125	..	..	..	..
Avril	4 125	4 125	..	..	..	..
Mai	4 125	4 125	..	..	..	..
Juin	4 15	4 15	..	..	..	..
Juillet	[illegible]	[illegible]	..	..	..	..
Août	[illegible]	[illegible]	..	..	..	..
Septembre	[illegible]	[illegible]	..	..	..	..
Octobre			..	..	..	..
Novembre			..	..	..	..

Tendance calme.

AFFAIRES TRAITÉES

Février	10.000	»	à 4.05
Avril	5.000	»	à 4.125
Juin	5.000	»	à 4.15
Total	20.000		

MARCHÉS DE PARIS

Paris, 31 décembre 1900.

FARINES : 12 marques. — Tendance soutenue

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Décembre	25 35	25 14	4 prem.	25.—	25 —
Janvier	25.60	25.60	4 mars	26.50	26.50

Marque Corbeil (clôture) 29..

BLÉS. — Tendance soutenue

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Décembre	19.35	19.35	4 prem.	20.15	20.10
Janvier	19.65	19.65	4 Mars	20.70	20.70

SEIGLE. — Tendance soutenue

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Décembre	15 35	15.30	4 prem.	15.50	15.50
Janvier	15 50	15.50	4 Mars	15.75	15 75

HUILE DE COLZA. — Tendance faible

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Décembre	71.50	70.25	4 prem.	71.—	71.25
Janvier	71.50	70.75	4 Mai	68.50	68 25

AVOINES. — Tendance soutenue

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Décembre	19.50	19.50	4 prem.	18.20	18 20
Janvier	18.15	18.15	4 Mars	18.40	18 40

HUILE DE LIN. — Tendance faible

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Décembre	74.75	74.50	4 prem.	72.75	72.25
Janvier	74.50	74.50	4 Mai	68.—	68.25

SUCRES BLANCS. — Tendance soutenue

	Pr. clôt.	Ouvert.	Clôture
Décembre	26.87	27.—	27 —
Janvier	27.—	27.12	27 [illegible]
4 prem.	27.37	27.50	27.[illegible]
4 mars	27.75	27.87	27.87
ROUX 88°	[illegible]		[illegible]
RAFFINÉS	[illegible]		[illegible]

ALCOOLS. — Tendance faible

	Pr. clôt.	Ouvert.	Clôture
Décembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Janvier	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4 prem.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4 mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]

DISPONIBLE [illegible]

BOURSE DE PARIS

3 o/o cpt.	101 25	V. Paris 1865	551.25
terme	101.15	» 1869	428.75
3 o/o am. cpt.	100.50	» 1871	441...
terme	100 80	V. Paris 71 1/4	107...
3 1/2 1894 cpt.	103..	» 1875	.....
terme	103.12	» 1876	505...
Banq. de France	3795 ..	» 1892	353...
Banq. de Paris	1068...	» 1/4 1892	98.75
Comp. d'Escom.	585...	» 2 o/o 98	409...
Crédit Foncier	677...	» 1/4 1898	103.25
Crédit Industr.	......	Ville Marseille	400...
Crédit Lyonnais	1110 ..	Ville Bordeaux	117...
Société Généra	615...	Ville Lille 1860	....
Est	1045...	Roubaix-Tourc.	.....
Paris-L.-Médit.	1770...	Ville de Lyon	100...
Midi	1305...	Foncières 1879	499...
Nord	2298...	» 1883	452.50
Orléans	1676...	» 3 o/o 1885	496.50
Ouest	1050...	» 5me 1885	95.50
Est Algérien	714.50	» 1895	484 [illegible]
Gaz Parisien	1125...	Communal. 1879	[illegible]
Transatlantique	308 ...	» 1880	492.50
Suez	3600...	» 1891	390.50
Omnibus Paris	1450...	» 1892	464.25
Egypte 3 1/2	101.25	» 1899	456...
Autriche 4 o/o	100 30	Banq. hypothéc.	542...
Hongrois 4 o/o	101.50	» 3 o/o	485.50
Espag. ext. 4o/o	70...	Nord 3o/o Anc.	475.75
Portugais	.....	» » Nouv.	469...
Italien 5 o/o	95.90	Nord 2.50 o/o	418...
Turc série D.	23 40	P.-L.-M. anc.	465...
Banq. Autrich.	.....	» nouv.	465...
Banq. Ottomane	530...	Orléans anc.	470...
Nord d'Espagne	178.50	» 1884	[illegible]
Fives-Lille	361...	Midi anc.	[illegible]
Les Chargeurs réunis	.....	» nouv.	[illegible]
Russe 1891-1893	101.30	Ouest anc.	[illegible]
» 4 o/o 1889	[illegible]	» nouv.	[illegible]
» 4 o/o 1890	[illegible]	Est	[illegible]
» cons. 4o/o	101.70	»	[illegible]
» 4 o/o 1880	101...	Ardennes anc.	[illegible]
[illegible]	[illegible]	Panama Bons	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	22.50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]